

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

19 octobre 2018

Rendements et risques des placements financiers

Le rendement et le risque des placements financiers sont inséparables. Ils diffèrent en fonction du placement choisi. Vous ne pouvez pas connaître à l'avance et avec certitude le rendement d'un placement. Avant d'investir, vous devez connaître les risques liés au produit financier proposé. Notre dossier.

Rendement et risque, deux inséparables

Le rendement et le risque ne vont pas l'un sans l'autre. Un placement sans risque vous rapportera peu. Pour espérer obtenir un meilleur rendement, vous devez accepter de prendre des risques. Pourquoi ? Le point ici.



[Lire la suite](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/rendement-et-risque-deux-inseparables-0) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/rendement-et-risque-deux-inseparables-0]

Infographie : rendement et risque des placements en actions

Avec les placements en bourse, vous n'avez aucune garantie sur le rendement que vous obtiendrez, mais investir en actions dans la durée permet de réduire les risques. Notre

infographie vous présente les évolutions des indices, des actions et les performances réelles des placements financiers sur le long terme.

> [Lire la suite](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/risques-et-rendements-des-placements/rendement-et-risque-des-placements-en-actions) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/risques-et-rendements-des-placements/rendement-et-risque-des-placements-en-actions]



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures : pourquoi cette mention ?

Quand vous regardez la documentation d'un placement financier, vous allez voir la mention « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ». Que signifie-t-elle ? Comment l'interpréter pour bien comprendre le rendement d'un placement ?



> [Lire la suite](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/risques-et-rendements-des-placements/les-performances-passees-ne-prejugent-pas-des-performances-futures-pourquoi-cette-mention) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/risques-et-rendements-des-placements/les-performances-passees-ne-prejugent-pas-des-performances-futures-pourquoi-cette-mention]

Placements : que savoir sur la liquidité ?

Avant de choisir votre solution d'investissement, il est important de regarder la liquidité du produit proposé. Connaître la liquidité d'un placement est essentiel pour savoir si vous pouvez récupérer votre épargne rapidement ou non. Explications.



> [Lire la suite](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/risques-et-rendements-des-placements/placements-que-savoir-sur-la-liquidite) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/risques-et-rendements-des-placements/placements-que-savoir-sur-la-liquidite]

Volatilité des placements : ce qu'il faut savoir

Pour évaluer le risque d'un placement, vous devez notamment prendre en compte sa volatilité : elle permet de mesurer l'amplitude des variations de la valeur d'un fonds ou d'une action. Comment comprendre cet indicateur ? Où trouver l'information ?



> [Lire la suite](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/risques-et-rendements-des-placements/volatilite-des-placements-ce-quil-faut-savoir) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/risques-et-rendements-des-placements/volatilite-des-placements-ce-quil-faut-savoir]

En savoir plus

- 📄 Fiche pratique : comprendre le vrai rendement d'un placement

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS

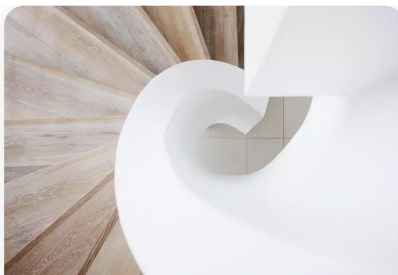


GUIDE ÉPARGNANT

BIEN INVESTIR

25 janvier 2018

S'informer sur... Les
frais liés à vos
investissements
financiers

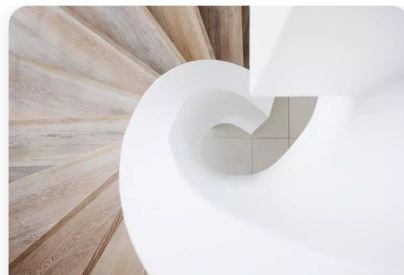


ARTICLE

BIEN INVESTIR

11 janvier 2018

Comment organiser
son épargne ?



ARTICLE

PRESTATAIRES FINANCIERS

04 juillet 2017

A qui peut-on
s'adresser pour son
épargne ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02